

CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ & RECONNAISSE D'INFORMATION AVANT INJECTION DE TOXINE BOTULIQUE ESTHETIQUE

DOCUMENT

Remis à :

Le :

Par le **Dr ASSOULINE-VITALE Shoshana**

Le présent document a pour objet de donner un certain nombre d'informations utiles, préalables au consentement concernant les **injections de Toxine Botulique** à visée **esthétique**.

La Toxine Botulique est issue de la culture d'une bactérie, **Clostridium Botulinum**. Elle est utilisée depuis plusieurs années en ophtalmologie et en neurologie. Son utilisation en médecine esthétique se fait pour le traitement de certaines **rides** de la face, la correction et la symétrisation de certaines **expressions**, et pour **l'hypersudation**. Cette toxine est un **médicament de liste I réservé à l'usage professionnel**. Sa prescription est réservée aux spécialistes en chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, en dermatologie, en chirurgie de la face et du cou, en **chirurgie maxillo-faciale** et en ophtalmologie.

DÉROULEMENT DES INJECTIONS:

- Vous devez manger comme à votre habitude avant l'injection.

Pendant les 24 heures qui suivent les injections il est recommandé de

- **Ne pas faire de sport intensif**
- **Éviter les massages locaux**
- **Ne pas prendre d'Aspirine** ou des médicaments agissant sur la coagulation 7 jours avant et après la séance d'injection pour éviter les hématomes ou les saignements des régions traitées

FRÉQUENCE DES INJECTIONS :

- **Les résultats seront visibles dès 7 jours après le traitement**, et continuerons à augmenter avant de finir par se stabiliser au bout de 3 semaines
- Pour un résultat optimum il est recommandé d'espacer la fréquence des injections de **4 à 6 mois en début de traitement**
- **Les résultats se prolongent plus longtemps avec la répétition des injections, dans ces cas elles pourront alors être espacées de 6 à 10 mois**

En cas de peau épaisse ou de "cassure profonde" il peut être nécessaire de réaliser d'autres techniques (comblement par Acide Hyaluronique) pour optimiser le résultat. Le chirurgien adaptera les doses, les fréquences et les vous informera des traitements à associer.

PRÉCAUTIONS:

Si vous souffrez d'une maladie neuromusculaire comme la **Myasthénie** ou de trouble de la coagulation, si vous êtes soigné(e) par ailleurs par des injections de Toxine Botulique pour des douleurs de mâchoires (SADAM), des spasmes pathologiques, si vous avez eu un épisode de paralysie des muscles de la face, vous devez en faire part au Docteur ASSOULINE qui jugera de l'opportunité des injections sur votre personne et de la meilleure manière d'y procéder s'il y a lieu.

Si vous prenez des médicaments de type **anti-coagulants/aspirine**, ou des **antibiotiques** (Aminosides : Amiklin, Gentalline) ou si vous avez un ennui de santé quelconque (grippe, abcès dentaire, infection...), vous devez

impérativement en faire part au Docteur ASSOULINE avant l'injection.

Si vous êtes **allergique à l'oeuf ou à l'albumine**, l'injection de Toxine Botulique est contre-indiquée, de même que si vous avez une hypersensibilité à la Toxine Botulinique A connue.

D'une manière générale il est impératif de mentionner une **grossesse éventuelle**, un **allaitement en cours**, qui **contre-indiquent temporairement l'injection** ou le moindre problème de santé.

EFFETS SECONDAIRES :

Ils sont toujours transitoires, rares, mais peuvent être gênants.

Localement : généralement on observe un tout petit gonflement au niveau des points d'injection qui disparaît en quelques heures. Parfois on peut noter une rougeur ou hématome au niveau des certains points d'injections, un gonflement autour des yeux ou bien de légers troubles de la sensibilité avec sensation de tension du front ou de fixité qui disparaît en quelques jours.

Imperfections de résultats : persistance de ridules, asymétrie, surélévation d'un sourcil, troubles de la mimique. Elles feront l'objet d'une correction rapide soit par Toxine soit par d'autres techniques.

Maux de tête éventuels les premiers jours après l'injection, sécheresse cutanée.

NB : Les actes à visée esthétique, en particulier les injections de Toxine Botulique ont pour objectif de vous satisfaire dans des proportions réalistes. Il arrive cependant que l'effet ainsi escompté ne soit pas atteint et que ces aspects augmentent au contraire des troubles psychologiques préexistants. Le vécu post-injection peut être différent d'un patient à l'autre et ce même avec un résultat esthétique comparable. Dans le cas de la Toxine Botulique le rajeunissement est obtenu en contrepartie d'une diminution voire disparition de certaines expressions du visage. Cet aspect a été évalué avec vous pour éviter les risques de déconvenues.

Le Docteur ASSOULINE vous a communiqué toutes les informations sur les bénéfices, les éventuels aléas relatifs à ce type d'intervention, les inconvénients mineurs et tous les risques connus inhérents à cet acte médical. Elle m'a donné la possibilité de poser mes questions, et une réponse à toutes mes questions m'a été donnée.

Je soussignée **Madame SHOSHANA ASSOULINE**, née le **20/04/1989**, demeurant , déclare avoir pris connaissance et parfaitement compris les informations communiquées par le Docteur ASSOULINE sur les injections de Toxine Botulique réalisées à des fins esthétiques,

J'accepte expressément et sans réserve, après réflexion, que le Dr ASSOULINE puisse réaliser ces injections sur ma personne. Je m'engage à suivre toutes les recommandations et prescriptions du Dr ASSOULINE dans les suites du traitement. Ce consentement restera valable pour les éventuelles futures séances d'injection de Toxine Botulique mais nous vous informons que vous pouvez renoncer à cette séance d'injection en retirant votre consentement à tout moment.

Signature précédée de la mention manuscrite : « lu, approuvé et compris »

Mention manuscrite

Date de signature par le patient :

Signature du patient :

Attention : si vous ne retournez pas à votre chirurgien ce document ainsi que le devis, dûment paraphés et signés, votre injection ne pourra pas être pratiquée.